



Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund

BP 441 Yaoundé – Tél.: 22-22-46-01
PO BOX Fax.: 22-22-57-55

N° 5856 /09/DG/CT/CMN/PRP/CNPS

Yaoundé, le 24 JUIN 2009

LE DIRECTEUR GENERAL

Réf. :

A

Objet : Lettre d'encouragement

Monsieur le Directeur Général
de la Société PALLISCO/CIFM
Site de MINDOUROU – ABONG-MBANG
BP 394
DOUALA

Monsieur le Directeur Général,

Du rapport de la mission de contrôle et de sensibilisation effectuée le 22 avril 2009 dans votre entreprise de MINDOUROU/ABONG-MBANG par une équipe de préventeurs de mon organisme, et ce suivant le planning de déroulement des activités qui ont été retenues à l'occasion des manifestations de la 13^{ème} Journée Africaine de Prévention des Risques Professionnels (J.A.P), il ressort que vous faites des efforts louables pour une parfaite maîtrise des risques professionnels tant sur les lieux de travail qu'au niveau de l'environnement.

Conscients des efforts financiers et humains ainsi consentis pour assurer à vos travailleurs les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail,

Je voudrais vous adresser mes sincères encouragements, tout en vous invitant à asseoir un bon climat social dans votre entreprise, à travers le respect des lois et règlements en matière de santé au travail notamment :

- les articles 98,99, 100 et 101 du Chapitre 2 du Code du Travail Camerounais (1997)
- le décret n° 79/96 du 21 mars 1979 fixant les modalités d'exercice de la médecine du travail,
- l'arrêté n° 79/015 du 15 octobre 1979 sur l'organisation et le fonctionnement des services médicaux du travail.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.



Noël Alain Olivier Mekulu
Mamadou Akame